

RAPPORT N°01/5-60
au Conseil Municipal

OBJET

EXTENSION ET RENFORCEMENT DU RESEAU EU / (PROGRAMME 2001)
APPROBATION DU PROJET
AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES
ET DE SIGNER DES MARCHES

La programmation des investissements du Budget Annexe de l'Assainissement 2001 a retenu la réalisation des interventions ci-après au titre des Extensions du réseau de collecte des Eaux Usées et des interventions diverses :

- extension Rue Mazagran (entre rues des Manguiers et du Pont Neuf - Centre Ville)
- extension Rue du Cher Frère Denis - Centre Ville.
- extension site du Barachois - Centre Ville.
- renforcement Rues Honoré de Balzac / Chasseriau - Chaudron
- extension Rue de la Gascogne - Moufia
- extension Rue de l'ancienne poste - 2^{ème} tranche – Sainte-Clotilde

L'exécution de ces travaux permettra le traitement de dysfonctionnements du réseau existant et l'extension de la zone assainie.

Le coût de ces derniers étant estimé à 2 720 000,00 F HT, leur réalisation nécessite le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert, les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Annexe de l'Assainissement (26 604,00 F) et au Budget Annexe de l'Eau (60 000,00 F) ; l'intervention sur le site du Barachois intégrant un réseau de desserte en Eau Potable.

Considérant que les travaux à réaliser ont pour objet le renforcement ou l'extension de tronçons du réseau d'assainissement et que chaque secteur d'intervention constitue une entité fonctionnelle autonome et indépendante des autres, je vous propose dans le souci d'élargir la concurrence, l'allotissement ci-après :

Ref.	Désignation	Nature de l'intervention
Lot n° 1	- Extension rue Mazagran - Extension rue du Cher Frère Denis - Extension site du BARACHOIS	- Pose de canalisation PVC 200 mm sur 180 ml - Pose de canalisation PVC 160 mm sur 85 ml - Pose de canalisation fonte 150 mm sur 170 ml - Confection de regards de visite - Réalisation des branchements - Raccordements
Lot n° 2	- Renforcement rue Honoré de Balzac / Chasseriau	- Pose de canalisation PVC 200 mm sur 250 ml - Démolition et réfection de chaussée - Raccordements
Lot n° 3	- Extension rue de la Gascogne	- Pose de canalisation PVC 200 mm sur 100 ml - Démolition et réfections de chaussée - Réalisation de branchements
Lot n° 4	- Rue de l'ancienne Poste / 2 ^{ème} tranche	- Pose de canalisation PVC 200 mm sur 230 ml

RAPPORT N°01/5-60

Je vous demande :

- d'approuver le projet de renforcement et d'extensions du réseau d'Assainissement des Eaux Usées proposé ;
- de valider l'allotissement précisé dans le tableau ci-dessus ;
- de m'autoriser à lancer l'appel d'offres et à passer les marchés de travaux avec les entreprises retenues par la Commission chargée de l'ouverture des plis et en cas de résultats infructueux à traiter par marchés négociés ;
- d'autoriser la signature du marché par moi-même ou par mon Délégué.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

**POUR LE MAIRE ABSENT
LE 1^{ER} ADJOINT
Jean-Jacques MOREL**



**DELIBERATION N°01/5-60
du Conseil Municipal
en séance du mardi 26 juin 2001**

OBJET

**EXTENSION ET RENFORCEMENT DU RESEAU EU / (PROGRAMME 2001)
APPROBATION DU PROJET
AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES
ET DE SIGNER DES MARCHES**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi N° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 01/5-60 du Maire ;

Vu le Rapport de Madame Jocelyne AUBRAS, Conseillère Municipale, présenté au nom des Commissions Cadre de Vie et Habitat / Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable desdites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ARTICLE 1

Approuve le projet d'extensions et de renforcement du réseau d'Assainissement des Eaux Usées ainsi que l'allotissement ci-après :

Lot n° 1

- * extension Rue Mazagran ;
- * extension Rue du Cher Frère Denis ;
- * extension site du Barachois.

Lot n° 2

- * Renforcement Rues Honoré de Balzac / Chasseriau Chaudron.

Lot n° 3

- * Rue de la Gascogne - Moufia.

Lot n° 4

- * Rue de l'ancienne Poste - 2^{ème} tranche - Sainte.Clotilde.

DELIBERATION N°01/5-60

ARTICLE 2

Autorise le Maire à lancer l'appel d'offres et à passer des marchés de travaux avec les entreprises retenues par la Commission chargée de l'ouverture des plis et en cas de résultat infructueux, à traiter par marché négocié.

ARTICLE 3

Autorise le Maire ou son Délégué à signer le marché.

Pour extrait certifié conforme
Fait à Saint-Denis, le 04 JUIL. 2001

**POUR LE MAIRE ABSENT
LE 1^{ER} ADJOINT
Jean-Jacques MOREL**

